



P Commune de erly-Certoux



Les autorités

Maire
M. Fernand Savigny
Adjoint
M^{me} Anne Périer Kessi
M. Jean Serrano
Conseil municipal
Il est composé de 17 membres et est présidé par M. Joaquim Nkidiaka

Population

2851 habitants
Rang: 21^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

900 emplois
Secteur primaire: 6%
Secteur secondaire: 37,9%
Secteur tertiaire: 56,1%
Rang: 19^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

275 élèves de la 1^{re} enfantine à la 6^e primaire
Enseignement
Enfantine et primaire: 46,2%
Cycle d'orientation: 17%
Niveau secondaire et tertiaire: 23,9%
Enseignement privé: 4,2%
Rang: 25^e commune du canton sur 45

Les surfaces

● Agricole	74,1%
● Habitable	22,4%
● Boisée	3,1%
● Surfaces diverses	0,4%

Rang: 43^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

43 centimes

Mairie et services

51, route de Certoux
1258 Perly-Certoux
tél. 022 721 02 50
fax 022 721 02 51
e-mail: info@perly-certoux.ch
www.perly-certoux.ch
Horaire
lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h

Services communaux

Gendarmerie

Poste de police d'Onex
55, route du Pont-Butin
1213 Petit-Lancy
tél. 022 427 95 70

Service du feu

M. Mauro Tessari, cdt
tél. 079 202 49 81

Secrétariat-comptabilité

51, route de Certoux
1258 Perly-Certoux
tél. 022 721 02 50
fax 022 721 02 51

Armoiries

Ces armes sont celles des sires de Ternier, dont le château féodal, qui n'est plus que ruines, était situé non loin de la bourgade savoyarde de Saint-Julien. Il s'agit là d'un rappel de l'union de Compesières, dont faisaient partie autrefois les villages de Perly et de Certoux, avec la commune de Saint-Julien.

La commune en bref

Deux villages en un, aux abords de l'Aire

Perly-Certoux: qualité de vie et convivialité

Bref aperçu historique

Après des siècles de vie rurale, la commune de Perly-Certoux s'est développée très fortement au début des années 1970, multipliant sa population par 2,5. Les infrastructures et aménagements requis ont alors été réalisés pour répondre aux besoins. Depuis lors, le développement de la commune s'est poursuivi de manière soutenue mais maîtrisée. De plus, on peut relever une certaine continuité dans la perception des deux villages par les autorités communales. En effet, le nouveau plan directeur communal adopté en 1999 confirme cette intention de développement harmonieux et mesuré, mais toutefois adapté à l'évolution de la vie moderne. Cet outil de travail est une précieuse source de référence pour les autorités lors de la mise en place ou l'étude d'aménagements ou de projets.

Un lieu de vie intergénérationnel: le lien entre passé, présent et futur

La commune a eu l'opportunité d'acquérir il y a quelques années une parcelle sise sur la route de Saint-Julien à proximité de la douane de Perly. Une commission ad hoc a été constituée au sein du Conseil municipal avec pour mission de tracer les grandes lignes de la valorisation de cette parcelle abritant une ancienne maison de maîtres à conserver et disposant d'une surface de terrain constructible relativement vaste. Le rapport final de cette commission, préconisant la création d'un lieu de vie intergénérationnel intégrant des logements pour des personnes âgées, des familles monoparentales ainsi que des jeunes adultes, a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 20 janvier 2005.

Un concours d'architecture a ensuite été lancé en septembre 2006 pour aboutir à fin mars 2007 à la désignation du lauréat,

le bureau Amaldi et Neder, qui a proposé la solution répondant le mieux à l'ensemble des critères définis, en préservant notamment le charme particulier de l'ancienne bâtisse.

En date du 24 janvier 2008, le Conseil municipal de Perly-Certoux a voté à l'unanimité une délibération ouvrant un important crédit d'étude destiné à couvrir les frais et honoraires des mandataires pour développer le projet jusqu'au stade du dépôt de l'autorisation définitive de construire. Les autorités communales considèrent que ce projet est l'un des dossiers prioritaires pour la présente législature. En effet, l'examen de la structure de la population de la commune montre que les besoins de cette dernière en matière de logements sociaux, notamment adaptés aux personnes âgées, vont fortement progresser au cours des prochaines années.

Enfin, le projet de la commune est novateur dans la mesure où il a pour objectif de créer un lieu de vie intergénérationnel, à proximité duquel des activités communales seront organisées afin de favoriser les rencontres entre générations et permettre ainsi aux aînés de maintenir leur réseau de relations personnelles sur le territoire de la commune dans laquelle ils ont vécu durant de nombreuses années.

Aménagements routiers et trafic de transit

Parmi les projets importants que la commune souhaite réaliser au cours des prochaines années figurent des aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers et la gestion (ou la maîtrise) des places de parcage pour les véhicules automobiles dans les deux villages de Perly et de Certoux. Plusieurs projets ont été étudiés, mais leur réalisation rapide dépendra

souvent des possibilités d'acquisition de surfaces de terrains par la commune, respectivement de l'accord de leurs propriétaires de les céder. Hormis la route de Saint-Julien, d'importantes routes cantonales traversent la commune et canalisent une importante circulation en lien avec la proximité de l'autoroute de contournement ou la zone industrielle de Plan-les-Ouates. Ces routes présentent actuellement d'importantes insuffisances en matière de sécurité, notamment pour les piétons et les cyclistes. Sensible à nos préoccupations et les partageant, l'Etat entend réaliser à relativement court terme, sous réserve de la même problématique d'acquisition de terrains, des aménagements qui amélioreront de façon significative la sécurité des usagers de ces routes.

Au fil de l'eau... Au fil de l'Aire...

Le programme cantonal de renaturation de l'Aire se poursuit depuis peu sur les limites du territoire communal et implique, pour la commune de Perly-Certoux, des changements dont les effets sont déjà perceptibles. L'étape de reconstruction du pont de Lully étant maintenant engagée depuis l'automne 2007, la portion de la route de Certoux qui reliait ce dernier au pont de Lully est désormais, et définitivement, fermée à la circulation automobile depuis la zone des infrastructures sportives du Tennis Club. Dans le cadre des travaux de renaturation et de la modification du parcours de la rivière à proximité de ces équipements, un ancien hangar réhabilité en abri campagnard accueillant de nombreuses fêtes villageoises devra être démolit. Toutefois, il est prévu de reconstruire dans le même périmètre du village de Certoux une structure similaire destinée à accueillir dans le futur, et dans des conditions probablement améliorées, ces conviviales fêtes villageoises. Plus tard encore, ce seront les itinéraires de promenades sur les rives de l'Aire qui feront l'objet d'aménagements, bousculant sans doute un peu les habitudes des usagers, qui pourront cependant admirer et profiter de nouvelles zones favorisant le développement de la flore et de la faune et jouissant d'une quiétude issue de l'absence de circulation automobile.

Une vie associative riche et variée

Pas moins de 30 sociétés ou associations rassemblant environ 1500 membres ont leur siège à Perly-Certoux, offrant ainsi à ses habitants une large palette d'activités sur le territoire communal. Tant le sport que d'autres activités, notamment culturelles et artistiques, y sont représentés et le dynamisme de ces associations permet aux habitants de la commune, et parfois de communes voisines, de pratiquer leur activité favorite dans des conditions fort agréables, avec l'avantage de la proximité et de la convivialité. Les nombreuses manifestations s'égrenent tout au long de l'année sur la commune et le succès qu'elles rencontrent sont le reflet de cette joie de vivre dans une commune aux caractéristiques encore très villageoises, mais tournée également vers l'avenir. Ne manquez pas de venir vous en rendre compte par vous-même lors d'une fête comme celle du Feuillu (début mai), de la Vogue (début juin), d'une «Fête celtique» (début septembre), ou lors des présentations théâtrales (novembre) et de tant d'autres occasions ponctuelles.

Fernand Savigny, maire
Anne Périer Kessi, adjointe



Maison de maître du futur lieu de vie intergénérationnel.